

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2930**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Sertissage en haute joaillerie

Nouvel intitulé : Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option Bijouterie-sertissage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 13	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du CAP de Sertissage en haute joaillerie exerce une activité professionnelle, complémentaire à celle du joailler, qui est déterminante, à travers la fixation manuelle et la mise en valeur des pierres, dans l'aspect final du joyau.

Pour mener à bien son activité, il doit :

- identifier et analyser la demande ;
- rechercher et sélectionner les informations (étudier la mise en pierres, reconnaître les éléments, évaluer les difficultés techniques) ;
- établir la corrélation entre les pierres et la mise en pierres (trier les pierres, repérer leur couleur, leur disposition et leur emplacement, les comptabiliser) ;
- vérifier l'état, la nature du support et des pierres et leur compatibilité (déterminer la nature du métal, contrôler l'état de surface, la qualité des brasures et les différentes épaisseurs de métal, situer les emmailllements et les points de montage, repérer les pierres à échanger ou retailler) ;
- déterminer la chronologie des opérations de sertissage (repérer les contraintes - emplacement des pierres, surfaces disponibles, structure de la pièce -, établir la fiche de montage) ;
- choisir et préparer les outils et les procédés de maintien ;
- effectuer les opérations de sertissage (en fonction du type de sertissage ajuster la pierre sur son support en contrôlant sa hauteur, son aplomb, sa direction, son orientation, fixer la pierre à l'aide du métal disponible, reprendre le métal fixant ou entourant la pierre selon l'effet esthétique recherché) ;
- sélectionner et effectuer les opérations de nettoyage ;
- assurer la finition requise en haute joaillerie (parachever le sertissage des parties de la pièce jusque là inaccessibles ou peu visibles, vérifier le respect des exigences de qualité en vigueur en haute joaillerie et effectuer les retouches éventuelles) ;
- organiser la restitution des matières d'oeuvre confiées (inventorier, trier, classer les éléments et restituer l'ensemble) ;
- ranger, approvisionner et entretenir le poste de travail en respectant les règles de sécurité ;
- communiquer oralement, graphiquement et par écrit.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ateliers de sertissage en haute joaillerie, entreprises de joaillerie.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1603 : Réalisation d'ouvrages en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse d'une situation professionnelle ; - Réalisation d'un sertissage 'haute joaillerie' ;
- Français et Histoire-Géographie ;
- Mathématiques-Sciences ;
- Éducation physique et sportive ;
- Langue vivante étrangère .

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 portant règlement général du certificat d'aptitude professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09.02.2005

Dernière session en 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

remplacé par le diplôme CAP Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option bijouterie-sertissage

fiche RNCP n° 31722

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reffet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

CAP de Sertisseur en bijouterie, joaillerie et orfèvrerie

Certification suivante : [Art et techniques de la bijouterie-joaillerie option Bijouterie-sertissage](#)